

La coopération éducative :

**Une réponse aux problématiques
du développement durable ?
Étude du cas franco-surinamais**



Guyane Française

Population (2004)	180 434 habitants
Taux de croissance annuel	2.245%
Superficie	83 934 km²
Densité	2.15h/km²
PIB par habitant (PPA - 2001)	8 300\$us
Espérance de vie (2003)	76.89ans
Taux de natalité (2003)	21.00‰
Indice de fécondité (2003)	3.33enfant/femme
Taux de mortalité (2003)	4.82‰
Taux de mortalité infantile (2003)	12.46‰
Taux d'alphabétisation	98.50%
Indice de développement humain	nc/1.0

Nationalités	1999	Pourcentage de la population totale 1999
Surinam	17 654	11,26
Haïti	14 143	9,02
Brésil	7 171	4,57
République coopérative de Guyana	2 372	1,51
Union européenne	846	0,53
République Dominicaine	673	0,42
Sainte-Lucie	525	0,33
Autres nationalités	3 192	2,03
Total de la population étrangère	46 576	29,67



L'Éducation

L'obligation d'accueil des enfants
relève du droit commun et de
l'obligation scolaire

Plusieurs facteurs contribuent aux difficultés de scolarisation rencontrées

- Implantation géographique des écoles existantes
- Manque d'infrastructures scolaires
- Nécessité du développement d'un enseignement secondaire
- Equipements insuffisants
- Problèmes de transports scolaires
- Ecart linguistico-culturels importants entre les enfants et l'école
- Dévalorisation de ces zones par les enseignants
- Manque de qualification des enseignants en poste

**UNE APPROCHE CONCERTÉE DE LA
COOPERATION ÉDUCATIVE :**

VERS DES DISPOSITIFS BINATIONAUX

Une politique commune d'éducation avec les états frontaliers :

- Confronter les données statistiques et démographiques
- Harmoniser les constructions de part et d'autre du fleuve
- Identifier les circuits financiers habituellement sollicités sur chaque territoire
- Définir une nouvelle approche pédagogique adaptée aux populations concernées

Objectifs

- **Améliorer la programmation des constructions,**
- **Atténuer les disparités en proposant :**
 - le même enseignement des deux côtés des fleuves
 - la fixation des populations en scolarisant les enfants sur leur lieu de vie
 - le rééquilibrage des frontières par la pédagogie
 - l'économie en soutenant les productions locales

LA COOPERATION EDUCATIVE :

**UNE REPONSE AUX
PROBLEMATIQUES DU
DEVELOPPEMENT DURABLE ?**

Réalités de terrain :

- Les pays du plateau de Guyane sont condamnés à la coopération sous peine de guerroyer.
- Le plateau des Guyanes peut constituer un bloc de coopération.
- La Guyane est soumise à une logique de double intégration : intégration à l'Europe et intégration dans sa zone géographique.

Guyane et le Surinam

- Reste encore une coopération du type NORD-SUD.

La réalisation de l'objectif coopération territoriale.

- On passerait d'une coopération subie à une coopération construite impliquant une symétrie entre les partenaires
- Les nouveaux moyens offerts servent des objectifs nouveaux

Les contraintes

- Langues, institutions, cultures différents
- Lourdes formalités administratives
- La logique de la zone géographique de la Guyane est différente de celle de l'Europe continentale.

Le principal avantage

Une prise en compte réelle de
l'environnement géographique de la
Guyane.

Coopération transfrontalière et coopération transnationale

- Maintien d'une différence stricte entre a encore un sens en Guyane

Acteurs

- La coopération implique une confiance mutuelle entre les partenaires de part et d'autre des frontières.